

Aménagement d'un parc

Action Capitales Françaises de la Biodiversité 2018



Organisme/institution en charge de la mise en œuvre : la ville de Beuvry

Services de la collectivité associés : Services techniques

Budget : 119 150 €

Partenaires financiers : Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys

Romane **Partenaires techniques :** Syndicat Mixte Eden 62 et la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane

Date de début du projet : 01/01/2012

Date de fin : 01/01/2020



OBJECTIFS

Le site de la prévôté de Gorre s'étend sur un peu plus de 10 ha. Les premières traces de ce domaine remontent au XIIe siècle. Du prieuré d'origine demeurent de nombreux fossés qui servaient de vivier au moyen âge. Suite de la révolution française il est devenu une propriété privée réquisitionnée pendant la première guerre pour l'hôpital militaire. Après la guerre, le château a été détruit et le site est devenu le siège d'une exploitation agricole. Il a été acquis par la commune au début des années 2000. Le premier objectif a été de réhabiliter un bâtiment pour en faire une salle à vocation culturelle.

Puis, en collaboration avec le service des écogardes de l'intercommunalité, un inventaire faune/flore du parc a été effectué. Le site présente de nombreux atouts naturels qu'il fallait mettre en valeur.

Géographiquement, il est situé aux abords d'une Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) de type I de 900 ha et est bordé par la rivière Loïse à l'Est du parc. Il est composé

d'une mosaïque de milieux : bois, rivières, prairies, mares...

Au vu de son histoire et du patrimoine naturel, la collectivité a souhaité faire de ce lieu un réservoir de biodiversité dédié à l'éducation et à la sensibilisation.

MESURES MISES EN ŒUVRE

Dans un premier temps un inventaire faunistique et floristique a été réalisé avant d'établir le plan d'action suivant :

- pâturage par des Highlands cattle par le biais d'une convention avec un éleveur en production biologique. L'objectif immédiat est de supprimer le gyrobroyage et d'appauvrir le sol en azote pour retrouver des espèces aux prairies pâturées ;
- dans la zone boisée, coupe des arbres dangereux et des essences exotiques, comblement des sentiers existants pour favoriser une zone de quiétude ;
- installation d'un verger conservatoire en lien avec les associations locales de jardinage : plantation avec les enfants du centre de loisirs sur 3 ans ;
- mise en place prochaine d'un potager en permaculture géré par les associations de jardinage ;
- installation d'un rucher près du verger par le biais d'une convention avec un apiculteur amateur ;
- aménagement des berges de la mare : pose d'une lisse bois pour sécuriser le public et éclaircissement des berges pour favoriser la faune et la flore (présence d'Oenanthe aquatique) ;
- création d'un sentier d'interprétation en sable de marquise faisant le tour du site avec des panneaux pédagogiques présentant chaque milieu présent sur le site ;
- aménagement des caves (seules traces de l'ancien château) pour favoriser la présence des chiroptères et des anoures ;
- restauration future de certains fossés avec reconnexion si possible à la rivière.

RÉSULTATS/IMPACT POUR LA BIODIVERSITÉ

Le nouvel inventaire n'a pas encore été programmé, les travaux n'étant pas totalement terminés.

Aujourd'hui, le public s'est approprié les lieux grâce au sentier d'interprétation. L'école à proximité y mène également un projet avec un guide nature d'Eden 62. L'organisation de plusieurs événements autour de l'environnement (fête de la nature, fête de l'arbre, sauvons les pollinisateurs sauvages...) ont rencontré un réel succès.

Coordonnées

Beuvry

Liens utiles

www.capitale-biodiversite.fr

Contact

Sébastien WARLOP, responsable du pôle espace public

sebastien.warlop@villedebeuvry.fr